

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Résumé de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en kinanthropologie (Maîtrise ès sciences)

Département de kinanthropologie
Faculté d'éducation physique et sportive

Description sommaire du programme:

Le programme de maîtrise en kinanthropologie est sous la responsabilité de la Faculté d'éducation physique et sportive. Il comporte 45 crédits et offre deux cheminements: l'un de type recherche et l'autre de type cours. Il vise principalement la clientèle ayant une formation de premier cycle en éducation physique et en kinésiologie. Il vise également les bachelières et bacheliers ayant acquis quelques années d'expérience sur le marché du travail.

Les deux cheminements comportent 3 crédits d'activités pédagogiques obligatoires et 3 crédits d'activités pédagogiques à option du tronc commun. **Le cheminement de type recherche** enchaîne avec 24 crédits d'activités pédagogiques obligatoires, dont 18 sont consacrés au mémoire. Quinze crédits d'activités pédagogiques au choix complètent ce cheminement et sont regroupés sous deux créneaux de recherche: *Biomécanique du mouvement humain* et *Intervention éducative en activité pédagogique*. Pour sa part, le **cheminement de type cours** enchaîne avec 15 crédits d'activités pédagogiques obligatoires, dont 6 sont alloués à un essai. Vingt-quatre crédits d'activités pédagogiques au choix complètent ce cheminement et sont regroupés sous trois domaines d'application: *Biomécanique, prévention et sécurité, Intervention éducative en activité physique et Développement des jeunes (3 à 18 ans) et activité physique*.

Les **objectifs communs aux deux cheminements** visent à permettre à l'étudiante ou à l'étudiant

- de développer ses aptitudes d'analyse, de synthèse et de jugement critique;
- d'approfondir ou d'élargir ses connaissances afin de mieux comprendre l'être humain en mouvement, le mouvement qu'il produit, son apprentissage et les modes d'intervention qui le favorisent;
- d'augmenter ses connaissances relatives à différentes méthodes et techniques de recherche et d'apprendre à les utiliser.

Les **objectifs spécifiques au cheminement de type recherche** visent à permettre chez l'étudiante et l'étudiant

- de développer ses connaissances et aptitudes de recherche dans un des domaines de la kinanthropologie;
- d'acquérir la maîtrise de techniques de recherche spécifiques au domaine choisi.

Les **objectifs spécifiques au cheminement de type cours** visent à permettre chez l'étudiante et l'étudiant

- d'acquérir des méthodologies rigoureuses appropriées aux situations de pratique professionnelle et aux clientèles étudiées;
- d'intégrer ses connaissances et ses méthodologies à l'étude de problématiques professionnelles;
- d'améliorer ses aptitudes à la pratique professionnelle auprès de diverses clientèles en situation d'activité physique.

Ce programme jouit d'un encadrement individuel de grande qualité supporté par des approches pédagogiques taillées sur mesure pour les situations d'apprentissage variées qu'appellent ses différents créneaux de recherche et domaines d'application. Il tire aussi profit d'un apport scientifique de haut niveau compte tenu de la qualité de la recherche menée par les membres du corps professoral et de leur

implication dans diverses sphères professionnelles, qu'elles soient dans le monde de l'éducation, de l'entraînement sportif, de la réadaptation, de la prévention ou de la gérontologie.

Introduction

Ce programme qui existe depuis 1977 a été évalué en 1980, a subi par la suite quelques modifications, puis a de nouveau été évalué en 1995-1996. Les modifications issues de cette dernière évaluation ont été implantées en 1997. Presque dix années plus tard, la présente évaluation est réalisée en conformité avec la *Politique d'évaluation périodique des programmes* de l'Université de Sherbrooke. Durant cette décennie, d'importants développements dans le domaine de la kinanthropologie ont pris place. Cette évaluation permettra assurément de mettre à jour ce programme pour qu'il tienne compte de ces développements ainsi que des nouvelles ressources professorales dont la Faculté s'est dotée, tout particulièrement depuis l'an 2000, suite au départ à la retraite de certains membres du corps professoral.

1. Le Comité d'évaluation du programme (CÉP)

Le 22 juin 2004, le Conseil de Faculté mettait sur pied un Comité d'évaluation du programme de maîtrise en kinanthropologie (CÉP) et nommait les personnes suivantes pour y siéger:

GAGNON, Denis, président du CÉP, professeur titulaire à la FÉPS
SARRASIN, Joanne, secrétaire du CÉP, professeure associée à la FÉPS
BÉLISLE, Marc, professeur titulaire à la FÉPS, responsable du programme de maîtrise
DESBIENS, Jean-François, professeur agrégé à la FÉPS
DIONNE, Isabelle, professeure agrégée à la FÉPS
GAUTHIER, Marie-Ève, étudiante à la maîtrise en kinanthropologie *
GAUTHIER, Pierre, vice-doyen à la recherche à la FÉPS
LAURIN, Dominique, professeure titulaire à la FLSH
SIMARD, Étienne, étudiant à la maîtrise en kinanthropologie *
THERRIEN, René, professeur titulaire à la FÉPS

*Membres remplacés en octobre 2005 par Séverine Lanoue et Émilie Rochefort.

Comme l'enseignement dans ce programme est entièrement réalisé par des membres du corps professoral de la Faculté, aucune personne chargée de cours n'a été invitée à siéger sur le CÉP.

2. Le processus d'autoévaluation

Le prédiagnostic: quelques éléments marquants

Le CÉP a amorcé ses travaux de prédiagnostic avec un regard rétrospectif de l'état de réalisation des recommandations formulées lors de l'évaluation précédente, suite à l'identification des forces et des faiblesses que présentait le programme en 1996. De cette analyse ainsi que des vérifications effectuées auprès des membres de la direction de la Faculté, du directeur du programme et auprès de membres du corps professoral intervenant dans le programme, sont ressortis plusieurs éléments. Ils ont servi à identifier les questions devant être traitées lors de l'évaluation ciblée.

- Parmi les forces:
 - accueil individualisé de la clientèle étudiante;
 - encadrement pédagogique de haut niveau;

- ajout de ressources professorales dans deux créneaux de recherche: *Intervention éducative en activité physique* et *Activité physique et vieillissement*;
 - augmentation significative de la recherche.
- Parmi les faiblesses:
 - le recrutement de la clientèle étudiante et la visibilité du programme;
 - le besoin de clarification des objectifs d'apprentissage de chaque cheminement;
 - l'absence de clarté dans les modalités de gestion du programme;
 - l'absence de documents écrits pour favoriser l'encadrement de la clientèle étudiante;
 - l'insuffisance d'événements (conférences, colloques, etc.) visant à exposer l'ensemble des étudiantes et étudiants à la recherche de pointe pour maximiser leur apprentissage et leur ouverture aux multiples facettes de la recherche.

Le plan d'évaluation: les grands enjeux

Le plan d'évaluation soumis au Conseil de Faculté le 21 avril 2005 a été adopté par ce dernier le 25 mai 2005. Les grands enjeux retenus sont présentés en trois groupes de questions ciblées:

- la pertinence des activités pédagogiques du programme eu égard à l'évolution des connaissances dans les créneaux de recherche et les domaines d'application retenus en 1996 et en 2000, ainsi qu'en fonction de l'évolution des besoins de la société;
- la gestion du programme incluant le recrutement des clientèles;
- les ressources humaines, professorales, professionnelles et techniques requises pour assurer la qualité du programme et obtenir les résultats escomptés.

L'évaluation ciblée: démarche, instruments

Pour réaliser l'évaluation ciblée, le CÉP a soumis aux membres du corps professoral intervenant dans le programme une série de questions résultant du prédiagnostic. Ces questions abordaient la pertinence des activités pédagogiques pour les deux cheminements en fonction des créneaux de recherche et des domaines d'application. Le CÉP voulait savoir si des ajustements devaient être apportés aux objectifs du programme et à ses modalités de réalisation compte tenu de l'évolution des connaissances dans ces créneaux et domaines et des besoins de la société.

Par regroupement autour des créneaux de recherche et domaines d'application, les membres du corps professoral ont été invités à préparer des textes répondant à ces questions. Ces réponses ont servi de trame de base aux discussions qui ont ensuite pris place lors des audiences. Pour compléter l'information recueillie auprès du corps professoral, un questionnaire a été préparé et soumis aux étudiantes et aux étudiants. Des entrevues téléphoniques ont permis de compléter la cueillette de données auprès des diplômées et diplômés, des directeurs de recherche de celles et ceux qui avaient poursuivi leurs études au 3^e cycle et des employeurs de celles et ceux qui ont choisi le marché du travail.

L'évaluation ciblée: piste de développement

Compte tenu des informations résultant de l'évaluation ciblée, le CÉP peut conclure que:

- trois créneaux de recherche doivent être maintenus dans le cheminement de type recherche: *Intervention éducative et activité physique*, *Biomécanique du mouvement humain*, renommé *Prévention des troubles musculosquelettiques* et *Activité physique et vieillissement*, renommé *Kinésiologie, santé et vieillissement*;

- deux domaines d'application doivent être maintenus dans le cheminement de type cours: *Intervention éducative et activité physique* et *Prévention des troubles musculosquelettiques*;
- les profils de sortie attendus des étudiantes et étudiants au terme de leurs études doivent être clairement définis;
- les objectifs de certaines activités pédagogiques, notamment celles relatives aux outils de recherche, doivent être précisés;
- des discussions menant à un consensus doivent avoir lieu quant au poids relatif du mémoire de maîtrise dans le cheminement de type recherche;
- les conditions d'admission des étudiantes et étudiants provenant du programme de diplôme de 2^e cycle d'exercices thérapeutiques de la Faculté doivent être mieux définies;
- les modalités de gestion du programme doivent être clarifiées de manière à ce que soient précisés les rôles et responsabilités de chaque acteur;
- des moyens doivent être mis en place afin d'assurer au programme une identité propre au sein de la Faculté;
- des ressources humaines professorales doivent être consenties pour le créneau de recherche et le domaine d'application *Prévention des troubles musculosquelettiques*;
- le fonctionnement des laboratoires de formation requiert l'attribution d'une ressource technique responsable de l'entretien des équipements et logiciels ainsi que du support technique aux étudiantes et étudiants.

Les pistes de développement passeront inévitablement par un important investissement dans le recrutement de clientèles étudiantes et l'augmentation de la visibilité du programme. Par ailleurs, il faudra examiner l'incidence sur la tâche professorale de la présence d'étudiantes et d'étudiants inscrits à des activités pédagogiques du programme en provenance d'entente CRÉPUQ.

3. L'évaluation externe

La professeure Louise Béliveau, directrice du Département de kinésiologie de l'Université de Montréal et le professeur François Trudeau du Département des sciences de l'activité physique et l'Université du Québec à Trois-Rivières, ont agi comme évaluateurs externes. Leur visite s'est déroulée mercredi le 24 mai 2006.

Points marquants des avis des personnes expertes

Les experts externes reconnaissent la qualité de la démarche suivie et la quantité des travaux réalisés lors du processus d'évaluation et corroborent la plupart des recommandations majeures soumises par le CÉP. De plus, les experts externes s'entendent pour qualifier le programme de novateur et pertinent. Les créneaux de recherche maintenus sont prometteurs compte tenu de leurs orientations et du financement des activités de recherche qu'ils procurent. Si la masse critique de professeures et professeurs pour le créneau *Intervention éducative et activité physique* est présente, tel n'est pas le cas pour le créneau de recherche et le domaine d'application *Prévention des troubles musculosquelettiques* qui sont très prometteurs et répondent à des besoins criants. Il faut donc envisager l'embauche d'au moins deux ressources professorales pour ce créneau et ce domaine.

Ils insistent sur certains éléments de gestion que le rapport d'autoévaluation avait également retenus. Il s'agit notamment de l'importance cruciale d'alléger la tâche du membre du corps professoral qui prendra la responsabilité de la gestion de ce programme, tout particulièrement durant la phase d'implantation des modifications. L'implication à consentir, notamment pour augmenter la visibilité du programme et le nombre d'étudiantes et d'étudiants, leur apparaît importante et urgente. Ils jugent également que toute la question de l'encadrement des étudiantes et étudiants nécessitera beaucoup de temps et d'efforts de concertation

des membres du corps professoral. L'élaboration de profils de sortie clairs pour les étudiantes et étudiants et la concertation qu'elle sous-tend requerra aussi énormément d'énergie.

Enfin, les deux experts externes semblent d'avis que le nombre de crédits de cours du cheminement de type recherche devrait se situer entre 9 et 15, ce qui serait comparable à la situation qui prévaut dans les autres universités québécoises et canadiennes. Ils considèrent que cette redistribution des crédits pourrait aider à diminuer le nombre d'abandons du programme et favoriser l'atteinte des objectifs de ce cheminement. La tâche d'enseignement formel des membres du corps professoral serait ainsi transformée en encadrement d'activités de recherche liées à la réalisation du projet de mémoire de maîtrise.

Pour optimiser la contribution de membres du corps professoral qui ne se retrouvent pas dans un créneau de recherche ou un domaine d'application spécifique, ils suggèrent de favoriser leur intégration à l'un des créneaux ou domaines. De plus, les liens qui s'annoncent entre le créneau *Prévention des troubles musculosquelettiques* et le créneau *Kinésiologie, santé et vieillissement* semblent fort prometteurs. Enfin, la cohésion et la collaboration entre les membres d'un même créneau leur sont apparues comme un gage de succès. Compte tenu des effectifs professoraux actuels, il ne leur apparaît pas opportun d'ajouter d'autres créneaux de recherche ou domaines d'application au programme.

Le Rapport final

Le 6 mars 2006, le Conseil de Faculté approuvait le Rapport final déposé le 30 janvier 2006 et recommandait quelques modifications mineures dans la formulation des recommandations. La version datée du 13 mars 2006 tient compte de ces corrections.

4.1 Sommaire des recommandations et du plan de réalisation

Trois groupes de recommandations principales ont été élaborés. Le premier groupe, soumis par le CÉP au **Conseil de Faculté**, touche:

- le maintien des deux cheminements;
- l'ajout officiel du créneau de recherche *Kinésiologie, santé et vieillissement*;
- l'utilisation de l'appellation *Prévention des troubles musculosquelettiques* tant pour le créneau de recherche et le domaine d'application;
- l'intégration du domaine d'application *Développement des jeunes (3 à 18 ans) et activité physique* dans le domaine d'application *Intervention éducative et activité physique*.

Le deuxième groupe s'adresse au **Comité de programme** à qui le CÉP recommande:

- d'organiser incessamment des rencontres de concertation avec les membres du corps professoral qui interviennent dans le programme de maîtrise afin d'élaborer les profils de sortie attendus pour chacun des créneaux de recherche et des domaines d'application et de clarifier leurs objectifs respectifs;
- de s'assurer que la clientèle étudiante reçoit une information claire quant aux objectifs poursuivis et aux étapes de leur cheminement. La rédaction d'un document à cet effet est recommandée.

Le troisième groupe touche davantage les questions relatives à la gestion du programme. C'est ainsi que le CÉP recommande au **Comité exécutif**:

- de dégrever de tâches d'enseignement, la professeure ou le professeur qui assurera la responsabilité de la gestion du programme compte tenu de l'importance des modifications à apporter dans la gestion du programme, surtout durant la première, sinon durant les deux premières années d'implantation;
- l'embauche de deux professeurs ou professeurs pour le créneau de recherche et le domaine d'application *Prévention des troubles musculosquelettiques* afin de créer une équipe dans ce créneau et domaine très prometteur;
- l'affectation d'une ressource technique aux laboratoires afin d'améliorer leur fonctionnement, d'assurer l'entretien des équipements et un support aux étudiantes et étudiants qui y réalisent leurs travaux pratiques dans le cadre d'activités pédagogiques du programme et leurs travaux de recherche.

Les éléments essentiels de cette évaluation

L'augmentation de la visibilité du programme afin d'accroître le recrutement de la clientèle étudiante constitue assurément le premier élément à considérer. En parallèle, il est nécessaire de définir clairement les profils de sortie des étudiantes et étudiants au terme de leurs études, de réviser la gestion administrative et académique du programme de manière à bien préciser les rôles des différents gestionnaires et les rôles des membres du corps professoral et les faire connaître. Enfin, l'ajout de deux ressources professorales s'impose pour le créneau de recherche et le domaine d'application « *Prévention des troubles musculosquelettiques* » de manière à épauler l'unique professeur actuel.

Finalement, une identité et une personnalité propres à ce programme doivent être développées et entretenues au sein de la Faculté. La réalisation des recommandations proposées par le CÉP et reprises en grande partie par les deux experts externes en sera garante en bonne partie.

5. Les décisions

Le rapport final, le plan de réalisation des recommandations et le résumé de l'évaluation ont été adoptés par le conseil de la Faculté d'éducation physique et sportive lors de sa séance du 29 novembre 2006.

L'ensemble du dossier de cette évaluation périodique a été soumis au comité du conseil universitaire, chargé des dossiers d'évaluation périodique, en février 2007. Le comité a reconnu que la démarche d'évaluation de ce programme respectait dans l'ensemble les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) de l'Université. Le comité a aussi reconnu la qualité de ce programme et a reconnu que la pertinence du programme était bien établie.

Le rapport d'évaluation périodique du programme de maîtrise en kinanthropologie, le plan de réalisation des recommandations, le résumé de l'évaluation et les rapports des experts externes ont été soumis au conseil universitaire lors de sa séance du 12 juin 2007.

Lors de sa réunion du 19 juin 2007, à la recommandation du conseil universitaire, le conseil d'administration a approuvé le plan de réalisation des recommandations issues de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en kinanthropologie de la Faculté d'éducation physique et sportive, sous réserve de l'acceptation par le comité de direction des suites qui en découlent, et a confié à la Faculté d'éducation physique et sportive la responsabilité d'assurer les suites appropriées à ce plan.

Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes

